



# LA PTS RECUE PAR M. LE DCRFPN

**La délégation nationale Alliance PN PTS composée d'Arnaud LOCTIN et de Marc ZIOLKOWSKI a été reçue par Monsieur LUTZ, DCRFPN pour évoquer deux sujets d'avenir importants pour la filière PTS.**

## **Examen professionnel de Technicien de PTS :**

- mise en place à partir de 2022 pendant 3 ans
- les ASPTS remplissant les conditions d'ancienneté (3ans) pourront présenter un dossier de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP).
- tous les personnels présentant un dossier auront un entretien avec un jury.
- un guide d'aide au remplissage du dossier sera publié par la DCRFPN.

Il nous est confirmé qu'il ne s'agit pas pour cet examen de mettre en place un concours mais d'offrir aux plus méritants la possibilité de passer plus rapidement en catégorie B.

**Alliance PN PTS vous encourage à y participer, c'est une opportunité qui vous est offerte de progresser plus rapidement dans votre carrière.**

## **NOUVEAU - Création d'une Validation d'Accès Professionnel pour le corps d'Ingénieur de PTS :**

- mise en place à partir de 2022 pendant 3 ans pour les Techniciens en Chef.
- 10 postes par an seront à pourvoir, soit un total de 30 postes.
- la création de ces postes permettra également de libérer des places dans le grade de Technicien en Chef.

**Nos revendications ont été entendues : depuis plusieurs années, nous militons pour une véritable revalorisation des Techniciens en Chef ayant des missions d'encadrement, de management et de technicité dans des services de plus en plus importants.**

Avec ces mesures, l'ensemble de la filière PTS bénéficiera d'un premier repyramidage.

**Alliance PN PTS : défendre et faire avancer la filière scientifique !**



**ALLIANCE**  
POLICE NATIONALE **PATS**  
RENOUVEAU DÉTERMINATION EXIGENCE

